

ÇA S'EST PASSÉ EN JUIN

Au sein de la commune

- 02/06/23** - Assemblée Générale de l'ACCA
- 04/06/23** - Bourse d'échange des placomusophiles
- 16/06/23** - CCJ
- 17/06/23** - Concours de pétanque des habitants.
- 18/06/23** - Vide-greniers.
- 24/06/23** - Fête de l'école
- 20/06/23** - Assemblée Générale de Notre Jardin Bignolais.
- 27/06/23** - Assemblée Générale du Patrimoine Bignolais.
- 28/06/23** - Assemblée Générale de la Gym Volontaire.
- 29/06/23** - Assemblée Générale de Cap Théâtre.



Au sein de Grand-Poitiers

- 06/06/23** - Commission Voirie et espaces publics - Mobilités - Urbanisme - Foncier
- 06/06/23** - Commission Transition énergétique - Déchets - Economie
- 07/06/23** - Commission Sport - Culture et patrimoine - Tourisme
- 07/06/23** - Commission développement économique - Enseignement supérieur recherche innovation (Esri) - Economie sociale et solidaire (ESS) - Emploi insertion
- 08/06/23** - Commission Agriculture - Alimentation - Biodiversité - Eau - Assainissement
- 08/06/23** - Commission Logement pour tous - Solidarité - Politique de la ville
- 15/06/23** - Commission Générale et des finances
- 23/06/23** - Conseil communautaire

Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de l'Institut «Mim's Beauty». Rencontre avec Emilie Fiot, esthéticienne.

Habitante de Bignoux, Emilie Fiot a installé son institut de beauté dans une dépendance de son domicile, aménagée à cet effet pour y recevoir ses clients. Elle y propose donc ses services sur la commune depuis novembre 2022 : Beauté des mains, des pieds, du regard, épilations (à la cire de pivoine et jasmin), pour lesquels elle utilise des produits locaux (la marque M'nails (79) pour la beauté des mains et la marque Velvet (33) pour la beauté du regard).

À l'origine titulaire d'un CAP de coiffure, Emilie décide de se reconverter et obtient son CAP d'esthétique en 2022. Spécialisée en prothésie ongulaire et ciliaire, elle a suivi une formation à l'école Nail Art Institute de Poitiers en novembre 2019 et une formation à la beauté du regard en décembre 2020.

Elle continue d'ailleurs à se former régulièrement tous les ans afin de suivre les nouvelles évolutions et tendances. Parallèlement, elle anime à son tour des ateliers de formation de prothésie ongulaire à l'école de Formation esthétique FB (Françoise Bernabé) à Poitiers.

Nouveaux services à venir : soins du visage et organisation d'ateliers beauté proposés aux particuliers.

Emilie souhaite participer à la prochaine édition du marché de Noël de la commune, qui aura lieu le 10 décembre 2023. L'occasion pour elle de se présenter et de proposer des cartes cadeaux à la vente.

Actualité : promotion durant la période estivale : tarif duo pour la pose semi-permanente de vernis sur les pieds et les mains :55€ (jusqu'au 31 août).

N'hésitez pas à suivre l'actualité de Mim's Beauty sur sa page Facebook, pour pouvoir bénéficier de promotions saisonnières ou participer à des jeux concours au moment des fêtes.

Institut ouvert du lundi au vendredi uniquement sur rdv.

Contact :

Mim's Beauty - 20 rue de la forêt - 86800 Bignoux.

Tél. : 07.70.26.56.63. - www.mims-beauty.fr - [f](#) mimsbeauty - [i](#) _mims_beauty_



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr
[f](#) : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 61 35 40
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :
Mercredi : 10h-13h & 14h-19h
Vendredi : 15h-18h
samedi : 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
6h-30-12h
Mercredi et Samedi : 6h30-12h

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 6h30-12h
Mercredi, Jeudi et Samedi :
6h30-12h

Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et
Samedi :** 6h30-13h
Jeudi : 6h30-13h

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Juillet/Août 2023

Édito du Maire

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

Le 7 juillet, la fin de l'année scolaire sonnera et les vacances débiteront !!!

J'en profite ici pour remercier les agents des services périscolaires et les enseignants pour leur excellent travail tout au long de l'année pour l'apprentissage, l'éducation et le bien-être des enfants bignolais. Les effectifs scolaires 2023/2024 vont une nouvelle fois évoluer, c'est signe que notre commune rajeunit.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons reçu la gendarmerie pour mettre en place la démarche « participation citoyenne ». Une réunion publique aura lieu en septembre pour présenter le dispositif à la population et la commune désignera ensuite des volontaires par quartiers.

Je vous rappelle néanmoins, qu'en votre absence de la commune, vous pouvez bénéficier du service de la gendarmerie dans le cadre de « l'opération tranquillité vacances » et / ou informer vos voisins pour surveiller votre propriété.

Comme l'an passé, je souhaite évoquer de nouveau le nombre grandissant de petites incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité de jeunes qui ne se rendent pas compte du prix des réparations et du temps passé par les agents. Certains d'entre eux sont connus et vont réparer mais ce ne sont pas les seuls !!! Nous savons que la période qui arrive est propice à de tels agissements, mais je ne céderai pas et je serai attentif à ce que l'argent public ne serve pas à réparer des bêtises. Là aussi je compte sur les parents pour veiller !!!

Avant de terminer cet édit, je souhaite remercier Le Comité des Fêtes, ainsi que tous les bénévoles pour la belle réussite de la brocante le 18 juin dernier.

Cet été, je vous donne rendez-vous le **1^{er} juillet pour le festival « Itinérance »** concert offert par Grand-Poitiers, exposition, buvette et restauration organisées par des associations communales, ainsi que le **26 août prochain**, sur l'espace socio culturel avec le Comité des Fêtes pour notre **3^{ème} marché des producteurs**, et son spectacle.

Je compte sur votre présence.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et reste pleinement à votre écoute.

Bien cordialement, Emmanuel BAZILE, Maire

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les :

- **Mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 août** (archivage) :

Le personnel sera présent dans les locaux. Vous pourrez donc les contacter en cas d'urgence.

- **Lundi 14 août** toute la journée



HARMONISATION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Grand Poitiers a adopté l'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères appliquant ainsi un taux unique de 7,9 % pour les 40 communes de la communauté urbaine. Elle sera appliquée à partir d'octobre 2023 à tous les habitants assujettis à la taxe foncière.

Concrètement, le taux unique permet de réduire les inégalités entre les communes et participe ainsi à l'égalité sociale : les habitants d'une grande maison paient davantage que ceux d'un petit appartement.

Dans votre commune, l'ancienne redevance sur les ordures ménagères devient une taxe d'enlèvement d'ordure ménagère. Ce qui change ? La nouvelle taxe s'intègre dans votre relevé de taxe foncière ; en contrepartie, l'ancienne redevance disparaît. Cela facilite le règlement et donc la gestion de vos dépenses.

De plus, Grand Poitiers accompagne cette mesure par une redéfinition de la collecte des déchets :

- uniformisation des consignes de tri

- révision progressive des jours de collectes, prenant en compte les particularités de chaque commune

- distribution à domicile d'un bioseau et d'un composteur, ce dernier étant monté par le livreur et de bacs jaunes et noirs individuels ou collectifs (prévue dès fin 2023 pour les communes non dotées).

Demande de bacs, composteur et bioseau - Grand Poitiers Communauté urbaine

ÉTAT CIVIL :

03/06/23 : Mariage de Rémi Pasquet et Margaux Godeau
03/06/23 : Mariage de Thomas Papin et Alicia Leblanc.



MÉDIATHÈQUE

HORAIRES OUVERTURE VACANCES D'ÉTÉ

Ouverture aux heures habituelles.

Sauf durant la période du 9 au 26 août, permanence uniquement :

Mercredi de 10h à 12h / 14h à 16h (le 9, 16, 23 août)

Samedi de 10h à 12h (le 12, 19, 26 août)

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants de la commune.

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h à 13h / 14h à 19h

Vendredi : 15h à 18h - Samedi : 10h à 12h

Contact : 1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX - Nouveau local (au niveau de l'ancienne garderie)

Tél. : 05 49 61 35 40 - biblio_bignoux@yahoo.fr - <https://bm-bignoux.departement86.fr/>

DATE À RETENIR

Samedi 14 octobre : Concert soul du groupe « Marivers » à la salle socioculturelle à 20h30.

ENTRÉE GRATUITE. Buvette.

Organisé par la Médiathèque de Bignoux. Rens.: biblio_bignoux@yahoo.fr

« **MARIVERS** » est une formation poitevine résolument tournée vers la soul avec une chanteuse qui vit les mots et occupe toute la scène. Le groupe se présente dans la pure tradition de cette musique vivante : basse, batterie, guitare, clavier, cuivres et chœurs.

Une belle énergie sur scène au service d'œuvres authentiques, celles de Sharon Jones, Etta James, Wilson Picket, Amy Whinehouse... Une énergie transmise au public qui vient partager cette envie de vivre la musique...

Sept musiciens sur scène au service du talent d'une jeune chanteuse pleine de fougue.

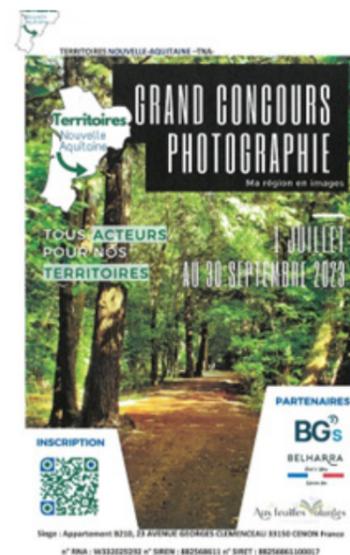


<https://marivers.webnode.fr/discographie/> ou <https://www.youtube.com/@soulmarivers666>

AGENDA DE LA COMMUNE DATES À RETENIR



DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
JUILLET		
01-juil	Médiathèque	Atelier do in auto massage avec Carole Courant
01-juil	Grand Poitiers	Festival Itinérance (animation culturelle)
02-juil	Pétanque Bignolaise	12 heures de Bignoux (licenciés)
02-juil	Poitiers Trap	Concours de la ligue Poitou-Charentes
AOÛT		
26-août	Comité des Fêtes	Marché des producteurs - salle socioculturelle
SEPTEMBRE		
12-sept	Gym volontaire	Rentrée
21-sept	APE	Boum de rentrée - salle Roland Copin
28-sept	APE	Assemblée générale - Salle Roland Copin
OCTOBRE		
07-oct	Carrefour des âges	sortie annuelle
14-oct	Médiathèque	Concert Soul - salle socioculturelle
21-oct	Carrefour des âges	Thé dansant - salle socioculturelle
NOVEMBRE		
16-nov	Carrefour des âges	Concours de Belote - salle socioculturelle
29-nov	Médiathèque	Atelier jeux vidéo
DÉCEMBRE		
7 ou 14-déc	APE	Soirée Noël - salle socioculturelle
09-déc	Carrefour des âges	Repas Noël - salle socioculturelle
10-déc		Marché de Noël - salle socioculturelle



<https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/concours-photo/>

CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Du 3 juillet au 3 septembre

Saint-Julien-l'Ars: 6h30-13h en continu.

Bonnes, Sèvres-Anxaumont: 6h30-12h en continu.

Les jours d'ouverture restent inchangés.



**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches



Préférez des activités
sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

LE COMITÉ DES FÊTES DE BIGNOUX

ORGANISE SON

3^{ème} MARCHÉ DES PRODUCTEURS

LE SAMEDI 26 AOÛT 2023

À PARTIR DE 18h
SALLE SOCIO-CULTURELLE
RESTAURATION SUR PLACE
APPORTER SES COUVERTS

BIGNOUX



DISPOSITIF D'AIDE AUX VACANCES DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE :

Public ciblé :

Le dispositif d'aide aux vacances s'adresse aux familles domiciliées dans le département de la Vienne, et seulement aux enfants de trois à moins de seize ans, à la date du séjour.

Conditions d'attribution :

L'aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 450€ au 1^{er} janvier de l'année en cours, sur présentation d'un justificatif CAF (impression écran des informations du site Internet « CAF PRO » - Si le quotient familial n'est pas inscrit au 1^{er} janvier, il faut prendre le dernier inscrit de l'année précédente.) ou d'une photocopie du justificatif MSA.

Elle est réservée aux enfants qui fréquentent durant l'été, un Centre de Loisirs du Département :

- avec hébergement, pour un séjour d'une durée de cinq jours consécutifs et plus,
- sans hébergement, pour un séjour d'une durée de quatre jours consécutifs et plus.

Une seule aide est accordée par enfant, quel que soit le nombre de séjours auxquels il participe.

L'aide est valable pour un séjour effectué durant l'année en cours.

Montant des aides :

- 60€ pour un enfant fréquentant un Centre de Loisirs avec hébergement,
- 27€ pour un enfant fréquentant un Centre de Loisirs sans hébergement.

L'aide est versée directement aux Centres de Vacances, qui l'auront déjà déduite du coût du séjour auprès des familles, lors de la facturation.

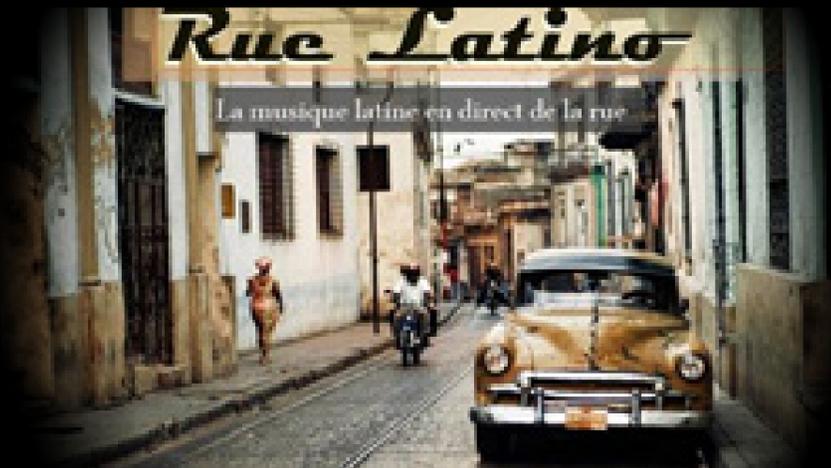
Si le reste à charge, payé par la famille auprès du Centre de Loisirs, est inférieur aux montants des forfaits mis en place, alors l'aide sollicitée auprès du Département sera inférieure aux forfaits de 27€ ou 60€.

Où s'adresser ?

Les familles s'adressent directement au Centre de Vacances choisi, qui étudiera leur demande et assurera le suivi des formalités administratives auprès du Département de la Vienne.

Renseignements : www.lavienne86.fr

**SOIRÉE ANIMÉE
PAR
RUE LATINO**





ACCA

Suite à l'assemblée générale du 2 juin 2023, voici la constitution du nouveau bureau de l'ACCA :

Valentin ROYOUX: Président

Emmanuel ROYOUX: Vice-Président

Gilles MAILLET: Trésorier

Félix MASSIP: Secrétaire.

Membres: Jany DEMARCONNAY, Philippe LECOMTE, Jean-Paul FOUQUET, Christian GRIMAUD,

Romuald TEXIER.

Contact : Président : Valentin ROYOUX : Tél.:07.81.21.67.05 – Mail : valentinroyoux@gmail.com

PATRIMOINE BIGNOLAIS

Pendant ces deux mois d'été nous poursuivons nos recherches des anciens élèves nés avant 1960 et scolarisés à Bignoux soit à l'école privée soit à l'école publique. La finalité sera la rencontre de tous, le **samedi 16 septembre à partir de 10h à la salle socioculturelle.**

Cette journée symbolisera les souvenirs, l'amitié, la convivialité et la joie de se rencontrer. Elle sera marquée par une exposition de photos de classe ou de fêtes de fin d'année, de nos anciens livres ou cahiers d'école ou encore l'obtention de ce précieux certificat d'études primaires élémentaires.

Anciens élèves de Bignoux, n'hésitez pas à vous inscrire, avant le 15 juillet pour participer à cette journée agrémentée d'un buffet pris en commun. Le tarif, non déterminé à ce jour sera compris entre 15 et 20€.

Pour tous renseignements appeler le 06.20.01.50.79 ou le 05.49.44.91.31

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été, de très belles vacances et vous dis à très bientôt

La présidente : Chantal Brisson

Citations :

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut enfin l'énergie de le faire »
Georges Clémenceau

« Ce que nous sommes est le cadeau que la vie nous a fait. Ce que nous devenons est le cadeau que nous faisons à la vie » Michel Saint-Jean



NOUVEAU TITRE POUR LA PÉTANQUE BIGNOLAISE

Après les féminines en 2018, le double titre de nos seniors en 2021, c'est au tour de nos vétérans de se distinguer dans leur catégorie.

Bignoux2 (notre photo) composé de Jany et Christian au 1^{er} rang, Pascal Philippe L Patrice Joel et Philippe B termine 1^{er} de sa poule en Championnat Des Clubs vétérans 3^{ème} division et obtient le titre

de champion de la Vienne 3^{ème} et accède en 2^{ème} division pour la prochaine saison.

Bravo à l'ensemble des joueurs de cette équipe, sans oublier de féliciter également les joueurs et joueuses des équipes Bignoux1 et Bignoux3 qui terminent en milieu de tableau dans leur championnat.

Une très bonne saison pour nos vétérans en attendant de voir les résultats de nos équipes seniors qui démarrent leur championnat.



NOUVEAU BUREAU

Suite à l'assemblée générale du 20 juin 2023, voici la constitution du nouveau bureau :

Présidente MELIN France - Vice-Président BARRAT Patrice - Secrétaire LAHCENE Fabienne - Vice-secrétaire RICHARD Arnaud - Trésorier DUCHEMIN Laurent

Contact : notrejardinbignolais@gmail.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Inscription/admission à l'Ecole J.-Y. Cousteau pour la prochaine rentrée pour les nouveaux élèves et notamment les enfants nés en 2020 devant rentrer en petite section de maternelle.

L'inscription se fait dès à présent en mairie.

L'admission a lieu dans un second temps en prenant contact avec la directrice de l'école.

Contact école :

Téléphone : 05 49 61 21 53 ou adresse mail : ce.0860125u@ac-poitiers.fr

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/bignoux>

RAPPEL



RAPPEL

CONCOURS PHOTO

La 1^{ère} édition ayant rencontré un beau succès, la municipalité a donc décidé de lancer une 2^{ème} édition du concours photo.

Il est réservé aux habitants de Bignoux.

Le thème est «flore et faune en forêt de Moulière»

3 photos au format JPEG de bonne résolution par participant maximum. Elles devront être envoyées à la mairie à contact@bignoux.fr ou déposées via un clé USB au plus tard le **31.08.2023**

La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix d'une valeur de 30€.

inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et de droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à contac@bignoux.fr

GRAND POITIERS SPORTS - VACANCES SPORTIVES

Grand Poitiers Sports, vacances sportives permet aux jeunes des 40 communes de Grand Poitiers de bénéficier d'un accès à de nombreuses activités sportives (dont les piscines de Grand Poitiers sur des créneaux dédiés), d'utiliser gratuitement le réseau de transport Vitalis pour la période estivale et d'obtenir un accès gratuit à la Patinoire pendant les petites vacances scolaires sur des créneaux dédiés.

<https://www.grandpoitiers.fr/sport-culture-et-loisirs/sports/grand-poitiers-sports>



SÉCHERESSE : ÉCONOMISONS L'EAU !

Le département de la Vienne connaît une sécheresse comme en 2022, avec les mêmes phénomènes de fortes chaleurs et de précipitations mensuelles déficitaires ces derniers mois, en février, en avril et en mai 2023. Les ressources en eau potable sont très vulnérables.



LE CLIMAT CHANGE,
L'EAU DEVIENT RARE
ÉCONOMISONS-LA !

grandpoitiers.fr/eau



Dans ce contexte de sécheresse, nous appelons chaque foyer à utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Conseils, bonnes pratiques et interdictions d'usage définies par arrêté préfectoral sont consultables sur les sites web de Grand Poitiers et d'Eaux de Vienne : grandpoitiers.fr/eau et eauxdevienne.fr